

SYNDICAT MIXTE POUR LE SCOTERS

EXTRAIT PROCÈS-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 29 MAI 2012 À 17 HEURES À STRASBOURG – SALLE DES CONSEILS DU CENTRE ADMINISTRATIF DE LA CUS

Convocation du 22 mai 2012

Membres en exercice : 50 titulaires
50 suppléants

Membres présents : 23 titulaires
10 suppléants

Délibération n°204 du Comité syndical

1. Approbation du compte administratif 2010

Après avoir entendu le rapport de Jacques BIGOT,
Considérant que Etienne WOLF, a été désigné pour présider la séance lors de l'adoption du compte administratif,
Considérant que Jacques BIGOT, Président, s'est retiré pour laisser la présidence à Etienne WOLF pour le vote du compte administratif, conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

*Le Comité syndical
sur proposition du Président
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,*

Vu le compte de gestion présenté par le Trésorier du Syndicat mixte,

Approuve le Compte administratif du Syndicat mixte pour le Schéma de cohérence territoriale de la région de Strasbourg pour l'exercice 2011 tel que figurant au document joint en annexe et dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :

Section de fonctionnement – Dépenses

Chapitres

011 Charges à caractère général

38 890,45 €

165 164,23 €

150 000,00 €

012 Charges de personnel et frais assimilés

36 156,28 €

65 Autres charges de gestion courante

042 Opé. d'ordre de transferts entre sections

390 210,96 €

TOTAL

Section de fonctionnement – Recettes

Chapitres

74 Dotations, subventions et participations	415 850,00 €
75 Autres produits de gestion courante	0 €
012 Remboursement sur charges de ss	2 888,65 €
TOTAL	418 738,65 €

Résultat de l'exercice	+ 28 527,69 €
Résultat reporté	+ 68 376,32 €
Résultat de fonctionnement cumulé	+ 96 904,01 €

Section d'investissement – Dépenses

Chapitres

20 Immobilisations incorporelles	7 502,60 €
21 Immobilisations corporelles	3 986,44 €
27 Autres immobilisations financières	150,00 €
TOTAL	11 639,04 €

Section d'investissement – Recettes

Chapitres

040 Opé. d'ordre de transferts entre sections	36 156,28 €
TOTAL	36 156,28 €

Résultat de l'exercice	+ 24 517,24 €
Résultat reporté	+ 48 261,93 €
Résultat d'investissement cumulé	+ 72 779,17 €

Certifié exécutoire compte tenu de :
La transmission à la Préfecture le
La publication le
Strasbourg, le

Le Président
Jacques BIGOT

